



**Rapport de la commission Bicentenaire 2014**  
chargée de l'examen  
**du rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil**  
**concernant**  
**le bilan des festivités du Bicentenaire 2014**

(Du 6 mars 2015)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport de la commission Bicentenaire 2014 chargée de l'examen du rapport d'information du Conseil d'Etat 15.003 concernant le bilan des festivités du Bicentenaire 2014.

La commission a siégé le 17 février 2015 dans la composition suivante:

Président: M. Alexandre Houlmann  
Vice-président: M. Jean-Bernard Wälti  
Rapporteure: M<sup>me</sup> Sylvia Schulé  
Membres: M<sup>me</sup> Sabrina Rinaldo Adam  
M<sup>me</sup> Laurence Vaucher (*excusée*)  
M<sup>me</sup> Mary-Claude Fallet  
M. Olivier Haussener (*excusé*)  
M. Alain Gerber  
M. Lucas Fatton (*excusé et remplacé par Marc Schafroth*)  
M. Fabien Fivaz  
M. Thomas Perret

## 1. PREAMBULE

Durant l'année 2014, le canton de Neuchâtel a fêté son bicentenaire. Diverses manifestations ont été organisées. L'Etat de Neuchâtel s'est engagé humainement et financièrement. Le financement de ces festivités a été assuré par moitié par le privé.

## 2. APPRECIATION DE LA COMMISSION

La commission remercie le Conseil d'Etat pour son rapport qu'elle estime complet et détaillé. Malgré un effort de communication important et une offre variée et attractive, la participation bien que bonne, n'a pas été à la hauteur de ce qui aurait pu être attendu.

Le bouclage des comptes de ces festivités présente un solde positif qui est réparti à raison d'une moitié à l'Etat et de l'autre moitié au privé.

L'effort de communication a été conséquent et on peut relever que les moyens financiers mis à disposition ont facilité cet effort.

#### 4. CONCLUSIONS

La commission "Bicentenaire 2014" prend acte du rapport d'information du Conseil d'Etat et vous invite à en faire de même lors de vos prises de position

Le présent rapport a été adopté, sans opposition, par voie électronique le 6 mars 2015.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 6 mars 2015

Au nom de la commission Bicentenaire 2014:

*Le président,*  
A. HOULMANN

*La rapporteure,*  
S. SCHULÉ